

Intervenants

Jacques André
Professeur à l'Université Paris Diderot, Psychanalyste,
membre de l'Association Psychanalytique de France.

Gérard Bayle
Psychanalyste, membre titulaire de la Société
Psychanalytique de Paris

Isée Bernateau
Chargée de cours à l'Université Paris Diderot, psychanalyste

Alain Braconnier
Psychiatre, Centre Philippe Baumelle, psychanalyste.

Catherine Chabert
Professeur à l'Université Paris Descartes, Laboratoire de
Psychologie clinique et de Psychopathologie, psychanalyste,
membre de l'Association Psychanalytique de France.

Maurice Corcos
Professeur de Psychiatrie infanto-juvénile à l'Université
René Descartes, chef du service de psychiatrie de l'adolescent
à l'institut Mutualiste Montsouris.

Michèle Emmanuelli
Professeur à l'Université Paris Descartes, Psychanalyste,
membre de la Société Psychanalytique de Paris.

Philippe Givre
Maître de Conférences à l'Université Paris Diderot,
psychanalyste

François Marty
Professeur à l'Université Paris Descartes, psychanalyste

Sesto-Marcello Passone
Ph. D. Psychanalyste (IPA)
Université de Louvain - Faculté de Psychologie

François Richard
Professeur à l'Université Paris Diderot, Equipe de Recherche
sur l'Adolescence (ERA), psychanalyste, membre de la
Société Psychanalytique de Paris

René Roussillon
Professeur à l'Université Lyon II, Centre de Recherches en
Psychothérapie et Psychologie clinique, psychanalyste,
membre titulaire de la Société Psychanalytique de Paris

Organisation :

La revue **Carnet Psy**
Manuelle Missonnier - Directrice de la Rédaction
Estelle Georges-Chassot - Coordinatrice de la Rédaction
et Responsable de la journée scientifique.

"La psychanalyse est née comme thérapie, sa croissance est allée bien au-delà mais elle n'a jamais abandonné son sol maternel et pour son approfondissement et son développement ultérieur, elle est toujours liée à la fréquentation des malades" écrit Freud en 1932.

A l'instar de la psychanalyse de l'enfant, mais dans des modalités différentes, la psychanalyse de l'adolescent s'est développée, comme une extension de la cure classique. A cet égard, elle soulève le débat récurrent concernant le statut des psychothérapies analytiques : relèvent-elles de simples modifications techniques en conservant l'essentiel de la méthode? Nécessitent-elles des constructions théoriques singulières liées à la spécificité de chaque période de la vie ?

Le projet de ce colloque est d'ouvrir un débat sur les enjeux de la psychanalyse contemporaine à partir des traitements psychiques d'adolescents en s'attachant à la fois à la clinique de transferts qui les constituent, aux conditions d'émergence et d'engagement du travail analytique et à la métapsychologie qui les soutient : jusqu'à quel point le transfert est-il analysable avec l'adolescent ? Si l'interprétation et la construction sont essentielles, quels sont les autres aspects susceptibles de favoriser l'action du transfert et la dynamique du processus ? Peut-on penser celui-ci en termes de subjectivation ou bien doit-on se défier de tout ce qui irait dans le sens d'une phénoménologie de l'inter-subjectivité ?

Maison de la Chimie, 28 bis rue Saint-Dominique, 75007 Paris



Renseignements : Estelle Georges-Chassot

CARNET PSY - 8 avenue JB Clément - 92100 Boulogne

Tél. : 01 46 04 74 35 - Fax : 01 46 04 74 00 <estelle@carnetpsy.com>

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site : www.carnetpsy.com

Journée scientifique inter-universitaire organisée par :

JACQUES ANDRÉ, CATHERINE CHABERT, MICHÈLE EMMANUELLI
FRANÇOIS MARTY, FRANÇOIS RICHARD

Samedi 7 février 2009

La psychanalyse de l'adolescent existe-t-elle ?

... en clinique et en théorie

PARIS
Maison de la Chimie

28 bis rue Saint-Dominique - 75007 Paris



LA PSYCHANALYSE DE L'ADOLESCENT EXISTE-T-ELLE ?

Samedi 7 février 2009

8h30 - 9h - Accueil des participants*

Conférence

9h - 9h45 Jacques ANDRÉ

L'HEURE DE LA PSYCHANALYSE

Discutant : Alain BRACONNIER

Conférence

10h - 10h45 François RICHARD

**CE QUE LA RENCONTRE AVEC L'ADOLESCENT APPREND
AU PSYCHANALYSTE**

Discutant : François MARTY

11h - 11h30 Pause

Conférence

11h30 - 12h15 Catherine CHABERT

L'ESSENCE DU TRANSFERT

Discutant : Gérard BAYLE

13 h - 14 h 15 Déjeuner libre

Table ronde animée par Sesto-Marcello PASSONE

14h - 14h 30 Philippe GIVRE

PRÉOCCUPATIONS FÉMININES ADOLESCENTES

14h30 - 15h Isée BERNATEAU

**MÉDUSE ET LE BOUCLIER DE PERSÉE : LA SÉPARATION AU
COEUR DE LA PSYCHANALYSE DE L'ADOLESCENT**

Discutant : Maurice CORCOS

16h : Pause

Table ronde animée par Michèle EMMANUELLI

16h 30- 17h15 René ROUSSILLON

L'ADOLESCENCE ET LA QUESTION D'ELA SURVIVANCE

17h15 - 18h François MARTY

QUAND LE FANTASME PREND CORPS

Discussion et conclusion : Michèle EMMANUELLI

BULLETIN D'INSCRIPTION

à compléter et à retourner à :

CARNET PSY - 8 avenue JB Clément - 92100 Boulogne
Tél.: 01 46 04 74 35 - Fax : 01 46 04 74 00
estelle@carnetpsy.com

Possibilité de s'inscrire directement en ligne sur
www.carnetpsy.com (règlement par CB - paiement sécurisé)

Nom _____ Prénom _____

Profession _____

Adresse privée _____

Pays _____ Tél. _____

Fax _____ E-mail : _____

Adresse professionnelle : _____

Adresse de facturation : adresse privée adresse professionnelle

Organisme professionnel _____

Adresse _____

Tél. _____ Fax _____

E-mail _____ Adresse de facturation (si différente) : _____

Inscription individuelle : 90 €
 80 € pour les abonnés à *Carnet PSY*
(Pour tarifs de groupe, nous contacter : à partir de 5 pers.)

Etudiant (-30 ans/internes) et chômeurs (justificatif obligatoire)
 40 €
 30 € pour les abonnés à *Carnet PSY*

Formation Permanente **N° agrément : 11921502292**
 180 € (prise en charge par votre employeur)

souhaite une convention de formation facturation après service fait

Vous trouverez ci-joint mon règlement par :

chèque (à l'ordre de *Carnet Psy*)
 virement bancaire (frais à votre charge) : RIB sur demande
Possibilité de s'inscrire et de régler en ligne par carte bancaire
(paiement sécurisé) sur www.carnetpsy.com

Souhaite recevoir une facture acquittée
 Souhaite un fichet-congrès SNCF (20 % de réduction)

Aucune inscription ne sera prise en compte sans règlement joint
ou sans confirmation écrite par l'organisme payeur (pour la formation permanente)